Annonces LÉGALES et JUDICIAIRES

LES AFFICHES HAUTE SAÔNE

Habilitation pour HAUTE-SAÔNE et TERRITOIRE de BELFORT

legaleslesaffiches70@orange.fr

Tél. 03 84 30 09 08 - Fax 03 84 30 19 05

ENQUÊTES PUBLIQUES

2023/09/109

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'HÉRICOURT

Par arrêté n°2023-344 du 26 septembre 2023, le Président de la Communauté de communes du Pays d'HÉRICOURT (CCPH) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'HÉRICOURT qui se déroulera à CCPH **du lundi 16 octobre 9 heures au 31 octobre 17 heures inclus** soit 16 jours consécutifs, qui a pour objet de réduire la surface de la zone 1AUb « Champs du caillou » avec classement en zone N.

La personne responsable de la modification n°2 du PLU est la CCPH représentée par son Président, M. Fernand BURKHALTER et dont le siège administratif est situé 3 rue Martin Niemöller 70400 HÉRICOURT.

À cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Christian PAGANESSI, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations à la salle de réunion du Centre d'Affaires Pierre Carmien (1, rue Martin Niemöller – 70400 HÉRICOURT) les :

Lundi 16 octobre de 9 h à 12 h,
Mardi 31 octobre de 14 h à 17h.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site internet de la CCPH (*www.payshericourt.fr*) ainsi que sur le site de la commune d'Héricourt (*www.hericourt.com*).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations :

- Sur les registres ouverts à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenus à sa dispo sition à la Mairie d'HÉRICOURT (46 Bis, rue du Général de Gaulle) et à la Communauté de communes du Pays d'HÉRICOURT (3, rue Martin Niemöller) aux heures habituelles d'ouverture,
- Par écrit et transmises par voie postale à l'adresse suivante avant le mardi 31 octobre à 17 heures :
  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
  À l'attention de Monsieur Christian PAGANESSI, Commissaire enquêteur
  3, rue Martin Niemöller
  70400 HÉRICOURT
- Sur un site internet dédié comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement à l'adresse suivante :
  https://www.registre-dematerialise.fr/4914
  Les contributions peuvent également être transmises via l'adresse mail suivante : enquête-publique-4914@registre-dematerialise.fr
  Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Dès publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur demande écrite au Président et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la CCPH.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de modification du PLU,
- Les avis émis sur le projet de PLU,
- La décision de désignation du commissaire enquêteur,
- Les arrêtés et délibérations du conseil communautaire,
- Les parutions des avis d'enquêtes dans deux journaux locaux,
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire approuvera le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la CCPH, à la Mairie d'HÉRICOURT et à la Préfecture dès leur réception et pendant une durée d'un an à la date de clôture de l'enquête publique.

Cet avis sera affiché à la Mairie d'HÉRICOURT, à la CCPH ainsi que sur le site internet de la Commune d'HÉRICOURT et de la CCPH.

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

2023/09/114

SELARL ADCF JURIS
Huissier de Justice associé
48 Bis Fb de Montbéliard
70400 HÉRICOURT
Tél. 03.84.46.04.66
Mail : huissiers.hericourt@orange.fr

VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 à 14h00
81 avenue Jean Jaurès 90000 BELFORT

Matériel de cuisine pro : Réfrigérateur table top, congélateur table top, friteuses, grill, piano 4 feux four, machine à glaçons, table en inox, évier, lave-main, vitrine réfrigérée, armoire frigorifique...

Vendu en l'état, enlèvement immédiat.

VENTE AU COMPTANT - FRAIS 14.28% EN SUS

Photos sur page Facebook Me Alexandra DA COSTA FERNANDES

SOCIÉTÉS ET COMMERCES

2023/09/086

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ATTIAS CONSEIL
Objet social : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Siège social : 1 rue Simone de Beauvoir, 70400 HÉRICOURT
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS VESOUL
Président : Monsieur ATTIAS Pierre-Louis, demeurant 1 rue Simone de Beauvoir, 70400 HÉRICOURT
Directeur général : Madame ATTIAS Nathalie, demeurant 1 rue Simone de Beauvoir, 70400 HÉRICOURT
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
ATTIAS Pierre-Louis.

2023/09/089

EARL DU COROIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 18 598,78 euros
Siège social : 70140 MOTEY-BESUCHE
Siège de liquidation :
19 rue des Combottes
70140 MONTAGNEY
322 557 604 RCS VESOUL

Aux termes d'une décision en date du 31/08/23, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Louis BAUSSAINT, demeurant 19 rue des Combottes 70140 MONTAGNEY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 19 rue des Combottes 70140 MONTAGNEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe

2023/09/091

AGILIANCE

L'AGE de la SARL COP SÉRIGRAPHIE COMTOISE (Capital : 7 622,45 € ; Siège social : ZA des Champs May ; 70290 CHAMPAGNEY ; RCS VESOUL 347 440 323) a décidé en date du 14/03/2023 de réduire le capital social d'une somme de 1 585 € pour le ramener à 6 037,45 € par voie de rachat et d'annulation de 104 parts sociales. La Gérante a constaté en date du 28/06/2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée au 14/03/2023. En conséquence l'article 7 des Statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du TC de VESOUL.

Pour avis,
La Gérante.

2023/09/088

AGILIANCE

L'AGE de la SCI DES VOSGES SAÔNOISES (Capital : 1 000 € ; Siège social : 49 rue des Vosges 70200 SAINT-GERMAIN ; RCS VESOUL 840 555 155) a décidé en date du 01/03/2023 de transférer le siège social au 15 route de Ronchamp 70270 MELISEY à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Dépôt légal au greffe du TC de VESOUL.

Pour avis,
Le Gérant.

2023/09/087

LES VALLONS FLEURIS

SARL au capital de 40 416 €
Siège social :
13 et 15 rue de Pampouille
70150 HUGIER
401 523 501 RCS VESOUL

Selon une décision du 14/06/23, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'expertise grêles et aléas climatiques et expertise foncière, agricole et forestière et modifié l'article 2 des statuts.

2023/09/093

BPS

Forme : Société À Responsabilité Limitée à associée Unique
Dénomination sociale :
STMA COURTIER HAUTE-SAÔNE
Capital : 10 000 €
Siège social : 2 rue du Talerot - 70000 VESOUL
Objet :
- Le courtage en opérations de banque et en services de paiement, d'intermédiaire en assurance de prêts ;
- Le courtage en prêts consommation, rachats de crédits, restructuration de crédits
- L'exercice de toutes activités de courtage et conseil en matière de crédits de toute nature (particuliers, professionnels ou collectivités, immobiliers ou investissements, etc) ;
- Le courtage en assurances, toutes opérations d'intermédiation en assurance de prêt, toute opération d'intermédiation en assurance multirisque habitation ;
- Apporteur d'affaires à titre occasionnel ;
- Toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérant : Monsieur Stéphane MAGNIN 8 Clos du Chatelard 25870 BONNAY
Immatriculation de la Société au RCS de VESOUL.

2023/09/100

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 août 2023 à SORANS-LES-BREUREY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : MSLN
Siège social : 22 rue des Bruyères – 70190 SORANS-LES-BREUREY
Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens ; La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles et droits immobiliers à usage d'habitation, à destination agricole, viticole, forestière ou urbaine qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros, constitué d'apports en numéraire
Gérance : M. Matthieu ADAM, demeurant 22 rue des Bruyères – 70190 SORANS-LES-BREUREY,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par les associés représentant au

2023/09/092

In Extenso

Experts-Comptables - 70200 LURE

RÉDUCTION DE CAPITAL

SARL BAUMGARTNER
SARL au capital de 32 768,45 €
Siège social : 33, rue du Breuil
70250 RONCHAMP
421 467 630 RCS VESOUL

Aux termes de l'AGE du 13/07/23 et du procès-verbal de la gérance du 21/09/23, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 13 717,00 € pour le ramener de 32 768,45 € à 19 051,45 €, par voie de rachat et d'annulation de 900 parts sociales appartenant à certains associés. Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de VESOUL.

2023/09/102

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 août 2023 à CIREY-LES-BELLEVAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SYBE
Siège social : 3 route de Marloz - 70190 CIREY-LES-BELLEVAUX
Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens ; La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles et droits immobiliers à usage d'habitation, à destination agricole, viticole, forestière ou urbaine qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros, constitué d'apports en numéraire
Gérance : M. Sylvain ADAM, demeurant 3 route de Marloz - 70190 CIREY-LES-BELLEVAUX,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL.
Pour avis,
La Gérance.

2023/09/099

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 août 2023 à SORANS-LES-BREUREY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : EAAL
Siège social : 24 rue des Bruyères – 70190 SORANS-LES-BREUREY
Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales,

2023/09/103

Aux termes d'un ASSP en date du 08/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
SCI PRÉS BORON
Objet social : - l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la construction sur les terrains éventuellement acquis par la société, d'immeubles de toute nature,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 6 chemin du Tourillon, 70270 SAINT-BARTHÉLEMY
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS VESOUL
Gérance : Madame LAEMLIN Estelle, demeurant 6 chemin du Tourillon, 70270 SAINT-BARTHÉLEMY
Clause d'agrément : Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Estelle LAEMLIN.

18840

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : D3M.
Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 15 avenue Victor Hugo, 70500 JUSSEY.
Objet : Auto école.
Durée de la société : 99 ans.
Capital social fixe : 1 000 euros
Cession d'actions et agrément : actions librement cessibles et transmissibles.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Mme Mélanie DIAS 3 rue Entre Voyes 70160 CUBRY-LES-FAVERNEY.
La société sera **immatriculée** au RCS VESOUL.

2023/09/104

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés de la société dénommée SCI COLLOC, Société civile immobilière au capital de 100,00 €, dont le siège est à FRASNE-LE-CHÂTEAU (70700), 2 place de la Fontaine, identifiée au SIREN sous le numéro 533 094 504 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VESOUL, se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire en date du 25 septembre 2023 pour décider de la dissolution anticipée à compter du 25 septembre 2023 de ladite société.

Monsieur Hugues COLLIN, gérant, a été nommé en qualité de liquidateur.

Mention en sera faite au RCS de VESOUL.

Pour avis.

2023/09/110

AGILIANCE

2023/09/094

Étude de Maîtres
Thierry LUSSIAUD,
Vincent CORNEILLE
et Marlène JEANNIN
Notaires associés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Vincent CORNEILLE, Notaire à POUILLEY-LES-VIGNES (25), 1 rue des Combottes, le 13 septembre 2023, enregistré au SPFE de BESANÇON le 13 Septembre 2023 Référence 2023 N 1248

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : ATLH IMMO.
Siège social : BONBOILLON (70150), 1 rue Beauregard.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 200,00 €. Les apports sont en numéraire.

Toutes **les cessions de parts**, quelle que soit la qualité ou du des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mme Tatiana HODILLE, demeurant à BONBOILLON (70) 1 rue de Beauregard.

La société sera **immatriculée** au RCS de VESOUL.

Pour avis,
Le Notaire.

2023/09/098

JURISTES ASSOCIÉS

DANICOLOMBES

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue de la Vaugine
70000 VESOUL

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 22/09/2023 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale :
Société civile immobilière
Dénomination sociale :
DANICOLOMBES
Siège social : 1 rue de la Vaugine 70000 VESOUL
Objet social : l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et /ou d'habitation ; la construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers,
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Nicolas EUDE, 23 rue Vendemiaire 70000 VESOUL
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de VESOUL.

DÉCISIONS DE JUSTICE

2023/09/116

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

Par jugement du 26/09/2023, clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de